

Votre Investor Profile

La base de **notre conseil**



L'Investor Profile est la clé de votre succès

Avoir une connaissance approfondie de votre situation personnelle et de vos objectifs financiers, nous permet de vous fournir des services discrétionnaires et de conseil. Définir ensemble un Investor Profile personnalisé nous permet d'atteindre ce niveau de connaissance. À partir de votre Investor Profile, nous définissons une stratégie de placement en fonction de vos objectifs. Nous pouvons ainsi vous proposer les produits et les services adaptés.

Définir votre Investor Profile, est un élément essentiel afin de servir au mieux vos intérêts. Nous assumons pleinement nos responsabilités et faisons appel à votre coopération pour recueillir toutes les informations importantes afin de vous conseiller.

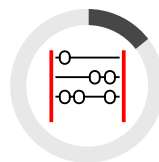
Nous définissons votre Investor Profile en quatre étapes :

- Votre situation financière nous donne une vision globale de votre capacité de risque, c'est-à-dire, le niveau de risque que vous êtes en mesure d'assumer sans compromettre votre niveau de vie ou vos projets futurs.
- Vos besoins de placement nous permettent de comprendre vos objectifs financiers (y compris vos préférences de durabilité) ainsi que les risques que vous êtes prêt à prendre pour atteindre le rendement souhaité, en d'autres termes, ils définissent votre tolérance au risque.
- Notre évaluation compare votre tolérance au risque à votre capacité de risque pour s'assurer que les produits et les services que nous vous recommandons sont en ligne avec vos besoins de placement et considèrent votre capacité à supporter d'éventuelles pertes financières.
- Vos connaissances et votre expérience sont des facteurs additionnels importants lorsque nous vous fournissons des conseils en placement afin que vous puissiez prendre des décisions éclairées.

Il est donc indispensable que les informations fournies lors de la définition de votre Investor Profile soient actuelles, précises et complètes. Nous sommes seulement en mesure de personnaliser au mieux nos prestations de conseils, afin d'atteindre vos objectifs, si vous nous fournissez les informations les plus complètes et exactes possibles.

Veuillez donc nous informer régulièrement de tout changement de votre situation personnelle ou financière, car cela peut avoir un impact sur la mesure de votre capacité à encourir des risques financiers ou altérer vos besoins de placement. Nous nous assurerons en outre de vous fournir le

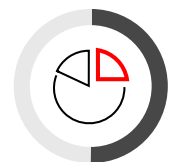
meilleur conseil afin d'atteindre vos objectifs financiers. Si vous souhaitez ouvrir un compte joint, nous établirons un Investor Profile unique qui réunit les informations de tous les titulaires du compte. Nous pourrions ainsi évaluer la situation financière de vos actifs et objectifs financiers communs.



Situation financière



Besoins de placement



Stratégies de placement modèles



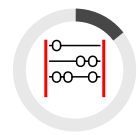
Évaluation de l'Investor Profile



Préférences de durabilité



Connaissances et expérience



Situation
financière

Votre situation financière

Nous utilisons les informations détaillées que vous nous fournissez pour avoir une vision globale de votre situation financière, tout en considérant votre situation personnelle (par ex. situation familiale ou professionnelle, besoins de liquidités). Votre situation financière comprend aussi les détails de tous vos actifs et vos engagements ainsi que vos revenus et dépenses. Ces informations sont indispensables pour que nous puissions aligner nos recommandations à votre situation financière. Sur la base des informations que vous nous fournissez nous pouvons ainsi déterminer votre capacité de perte, c'est-à-dire votre capacité de faire face à d'éventuelles pertes dans vos placements.

Vos actifs disponibles

Votre capacité à supporter d'éventuelles pertes financières est évaluée en fonction de vos actifs disponibles. Ceux-ci vous permettent d'assumer des risques financiers dans la mesure où ils ne sont liés à aucun engagement ou à aucune dépense prévue, et sont à votre disposition à tout moment.

Votre ratio d'actifs disponibles

Votre ratio d'actifs disponibles correspond à la part de vos actifs disponibles par rapport au total de vos actifs nets (c'est-à-dire l'argent et les placements liquides restant après avoir déduit vos engagements éventuels de vos actifs dans un avenir prévisible).

Votre capacité de perte

Si vous détenez tous vos actifs chez nous, nous estimons que la totalité de vos actifs disponibles est suffisante à absorber les éventuelles pertes subies résultant de vos investissements chez nous. Cela représente votre capacité de perte totale. Toutefois, si vous détenez des investissements auprès de plusieurs banques, nous ne pourrions calculer votre capacité de perte, seulement dans la limite de l'ensemble de vos avoirs détenus chez nous. Nous calculons la capacité de perte appliquant votre ratio d'actifs disponibles aux actifs nets que vous détenez chez nous.

Actifs

Actifs liquides (par ex. placements financiers)

Engagements

Engagements actuels (par ex. crédits Lombard)
Dépenses prévues
Actifs disponibles

Vos actifs liquides	5,000,000
- Vos engagements actuels	1,000,000
Vos actifs liquides nets	4,000,000
- Vos dépenses prévues	400,000
Vos actifs disponibles	3,600,000

Votre ratio d'actifs disponibles
(Actifs disponibles / Actifs liquides nets)

90%

Si vous détenez deux millions chez UBS

Votre actifs nets chez UBS	2,000,000
*Votre ratio d'actifs disponibles	90%
Votre capacité de perte chez UBS	1,800,000



Vos besoins de placement

Quels sont vos objectifs financiers ? Souhaitez-vous par exemple constituer des réserves en vue de votre retraite ou d'une grande dépense ? D'autres raisons typiques pour commencer à investir sont aussi la croissance ou la préservation de votre patrimoine. De plus, le but de vos investissements peut aussi influencer le niveau de risque que vous êtes prêt à assumer (la «tolérance au risque») et donc votre stratégie de placement. Si vous avez plusieurs objectifs financiers, constituer plusieurs portefeuilles pour vos actifs et les gérer séparément pourrait aussi être pertinent.

Horizon de placement

L'horizon de placement définit la période pendant laquelle vous souhaitez être investi et le fait de déterminer cette période ensemble est important pour nous. Sur la base des données historiques nous comparons votre horizon de placement avec le temps nécessaire pour amortir les pertes et les fluctuations sur le court terme des rendements attendus de vos placements. Il est possible d'avoir différents horizons de placement pour chaque objectif financier; c'est pour cela que nous analysons séparément l'horizon de chaque portefeuille. Veuillez noter que la performance passée ne constitue pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Dans des conditions similaires, vous pouvez effectuer des investissements plus risqués si vous avez un horizon de placement plus long, – c'est-à-dire choisir des investissements présentant généralement de plus fortes fluctuations (une plus grande volatilité). Cela est dû au fait que les investissements plus risqués peuvent avoir des performances plus négatives lors d'un scénario de tension des marchés et nécessiter donc de plus de temps pour récupérer. D'autre part, des horizons de placement plus courts permettent des investissements moins risqués, car de tels investissements nécessitent d'un temps de récupération plus court.

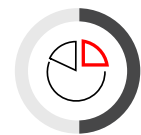
Tolérance au risque

Vous déterminez une tolérance au risque pour chacun de vos besoins de placement ou de vos portefeuilles, c'est-à-dire le degré de risque que vous êtes prêt à encourir pour atteindre le rendement attendu. Nous utilisons six stratégies de placement modèles différentes pour refléter un large éventail de niveaux de tolérance au risque, allant de A (très faible tolérance au risque) à F (forte tolérance au risque). Les six stratégies de placement modèles vous indiquent un profil risque/rendement adéquat et vous fournissent une manière plus intuitive de comprendre les risques découlant des investissements financiers. Cela est expliqué plus en détail dans la section suivante.

Préférences de durabilité

Vous indiquez si et dans quelle mesure vous souhaitez placer vos capitaux dans des placements durables. Nous vous aidons à atteindre vos objectifs de durabilité sur trois niveaux de préférences.





Stratégies de placement modèles

Pour nombre d'investisseurs, le «risque d'investissement» est un concept abstrait. Dans le but de fournir une compréhension plus intuitive du risque, le Chief Investment Office (CIO) d'UBS a développé des stratégies de placement modèles. Les stratégies de placement modèles sont basées sur des portefeuilles largement diversifiés, incluant différents niveaux de tolérance au risque et chacun correspondant à un certain profil risque/rendement type. Ces stratégies d'investissement sont fondamentales pour définir un compromis adéquat de risque/rendement et vous définir nos services d'investissement.

Profil risque/rendement

En fonction du rendement souhaité, il est nécessaire d'accepter un certain niveau de risque. Les profils risque/rendement de chaque tolérance au risque vous indiquent le risque lié à un certain rendement attendu ou le rendement pour un risque spécifique. Ces valeurs se basent sur les stratégies de placement modèles correspondantes et englobent les données historiques ainsi que les attentes pour les marchés du CIO.

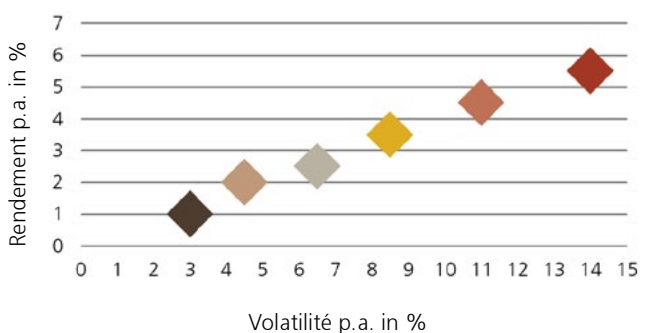
Le profil risque/rendement est axé sur le risque de marché, c'est-à-dire le risque découlant des fluctuations de cours des placements financiers. En fonction de vos investissements spécifiques, d'autres risques sont aussi à considérer; votre conseiller à la clientèle se tient volontiers à votre disposition pour vous les expliquer et vous aider à les prendre en considération.

Historique de performance

Notre simulation montre l'historique de la performance des stratégies de placement modèles pour les différents profils risque/rendement. En outre des développements positifs pendant les périodes de tendance à la hausse des marchés financiers, vous pouvez également observer l'impact des turbulences des marchés et le temps de récupération qui a été nécessaire. Cela vous aidera à comprendre les risques inhérents à de chaque niveau de tolérance au risque.

Rendement et volatilité annuels attendus¹

Valeurs approximatives



■ A - Revenu fixe

■ B - Revenu

■ C - Rendement

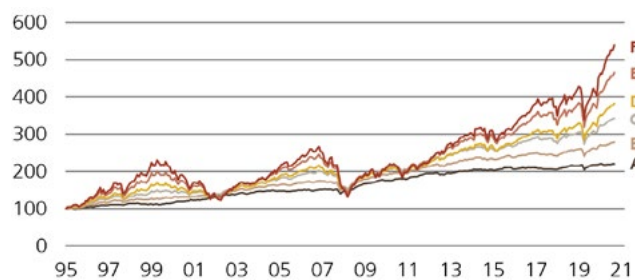
■ D - Équilibré

■ E - Croissance

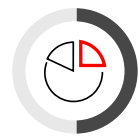
■ F - Actions

Performance historique depuis 1995¹

Valeur d'inventaire nette en %



¹À titre indicatif seulement



Tests de résistance : degré et durée de l'historique des pertes.

Nos tests de résistance sont des simulations basées sur des historiques de périodes de turbulences sur les marchés financiers, telles que par exemple pendant la crise financière de 2007-2009. Ces tests montrent l'impact de certains profils risque/rendement en particulier, sur les stratégies de placement modèles lors d'un tel scénario.

Vous pouvez en outre voir la plus forte baisse de valeur relative durant la période observée. En d'autres termes, vous pouvez observer la simulation de la perte maximale encourue dans les pires circonstances passées, et résultant de transactions d'achat et de vente exécutées au plus mauvais moment. Cette perte est appelée performance historique négative maximale.

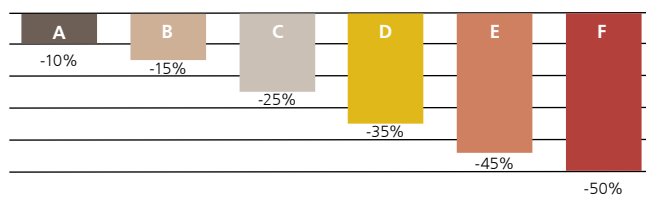
L'importance d'une perte éventuelle pendant une période de turbulence n'est toutefois qu'un seul des facteurs à

considérer. Pendant un scénario de stress, un investisseur discipliné qui garde ses investissements, récupère la valeur de ces derniers. De ce fait, les chiffres des stratégies de placement modèles indiquent également la période nécessaire de recouvrement de la perte, depuis le début d'un scénario de stress dans une stratégie de placement modèle définie («time under water»). Les simulations montrent donc le temps nécessaire pour amortir les pertes court-terme et les fluctuations de valeur en fonction de votre tolérance au risque. La période la plus turbulente au cours des récents scénarios de stress historiques est appelée «période maximale de performance historique négative».

En règle générale, une tolérance au risque plus élevée entraîne un rendement attendu plus important. Cela signifie toutefois que l'investisseur devra aussi prévoir des fluctuations considérables, avec des pertes plus importantes pendant les turbulences des marchés financiers et des temps de récupération plus longs.

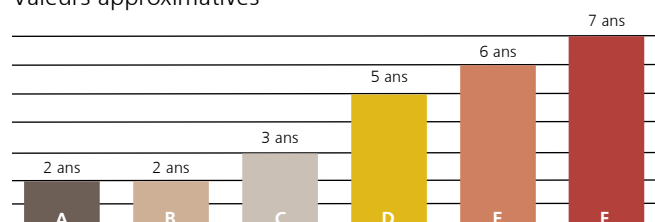
Performance historique négative maximale

Rendement du portefeuille en % (valeurs approximatives)



Période maximale de performance historique négative

Valeurs approximatives

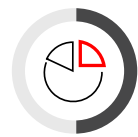


Tests de résistance depuis 1995, illustrant le risque d'investissement¹

Rendement du portefeuille en % et «time under water» en années et mois

	A—Revenu fixe	B—Revenu	C—Rendement	D—Équilibré	E—Croissance	F—Actions
Événement	Financial Crisis	Financial Crisis	Financial Crisis	Financial Crisis	Financial Crisis	Financial Crisis
Période d'observation	30.05.08–27.02.09	30.05.08–27.02.09	30.05.08–27.02.09	30.05.08–27.02.09	30.05.08–27.02.09	30.05.08–27.02.09
Baisse de valeur relative la plus forte	- 4%	- 13%	- 22%	- 29%	- 37%	- 44%
Time under water	1 an 1 mois	1 an 5 mois	1 an 11 mois	2 ans 8 mois	4 ans 5 mois	4 ans 9 mois
Événement	Asian Crisis	China Crisis	Dot-Com Bubble	Dot-Com Bubble	Dot-Com Bubble	Dot-Com Bubble
Période d'observation	31.07.97–31.10.97	29.05.15–29.02.16	31.08.00–30.03.01	31.08.00–30.03.01	31.08.00–30.03.01	31.08.00–30.03.01
Baisse de valeur relative la plus forte	- 1%	- 2%	- 5%	- 11%	- 16%	- 22%
Time under water	0 ans 5 mois	1 an 1 mois	3 ans 0 mois	4 ans 4 mois	5 ans 3 mois	6 ans 2 mois
Événement	China Crisis	Asian Crisis	China Crisis	China Crisis	China Crisis	China Crisis
Période d'observation	29.05.15–29.02.16	31.07.97–31.10.97	29.05.15–29.02.16	29.05.15–29.02.16	29.05.15–29.02.16	29.05.15–29.02.16
Baisse de valeur relative la plus forte	0%	- 2%	- 5%	- 7%	- 9%	- 11%
Time under water	0 ans 11 mois	0 ans 5 mois	1 an 3 mois	1 an 4 mois	1 an 7 mois	1 an 7 mois

¹À titre indicatif seulement

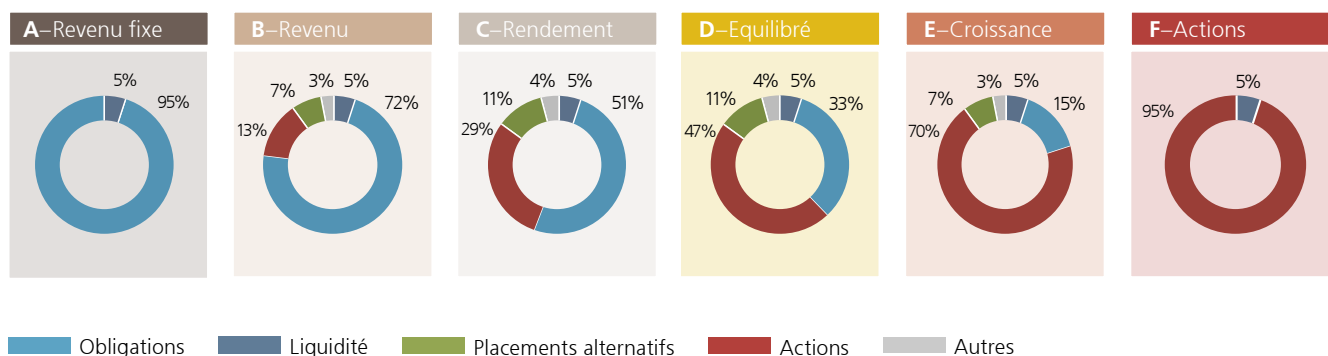


Allocations d'actifs stratégiques

Nos stratégies de placement modèles reposent sur l'allocation d'actifs stratégiques type et pondèrent les classes d'actifs d'après différentes tolérances au risque. À long terme, l'allocation stratégique des actifs représente le moteur principal de la performance d'un portefeuille. Les stratégies de placement modèles se distinguent par une allocation ciblée et optimale à long terme, sans oublier leur diversification : La vaste diversification des investissements permet d'atténuer les effets des évolutions contradictoires, qui affectent les différents secteurs, classes d'actifs, marchés, régions, etc. Un portefeuille fortement diversifié présente un moindre risque global et offre en même temps un meilleur rendement qu'un autre moins diversifié, se concentrant sur moins de placements. Les allocations stratégiques d'actifs avec une part d'actions plus importante présentent un rendement potentiel plus élevé, mais aussi plus de possibilité de fluctuations de la valeur.

Allocation stratégique des actifs

À titre indicatif seulement





Notre évaluation de votre Investor Profile

Une fois votre capacité de perte (c'est-à-dire votre capacité d'absorber d'éventuelles pertes financières) et votre tolérance au risque pour chacun de vos besoins de placement ou portefeuilles (c.-à-d. votre propension aux risques financiers) déterminées, nous nous assurons de ne vous recommander aucun produit ou service avec un niveau de risque financier plus élevé que celui que vous pouvez et souhaitez supporter dans le pire des scénarios.

Budget de risque

Comme illustré en haut, chaque tolérance au risque se distingue par une performance historique négative maximale basée sur nos stratégies de placement modèles. Nous calculons le budget de risque applicable pour un portefeuille spécifique, en combinaison avec le montant que vous souhaitez investir dans ce portefeuille, c'est-à-dire l'éventuelle perte dans le pire des scénarios si l'histoire devait se répéter.

Montant d'investissement	Tolérance au risque	Performance historique négative maximale	Budget de risque
1,000,000	C-Modérée	25%	250,000

Agrégation

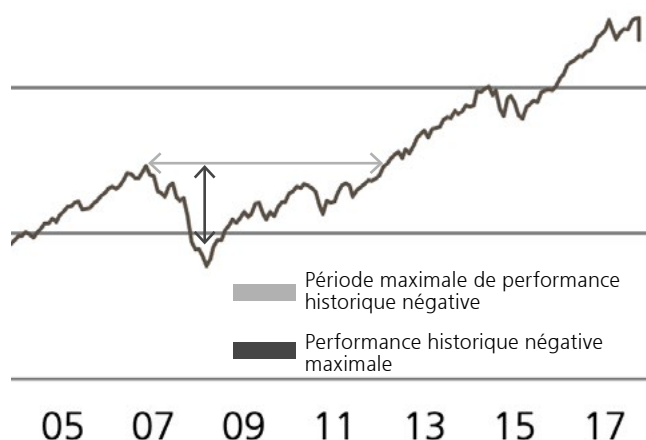
Si vous détenez plus d'un portefeuille chez nous, nous calculons le budget de risque total pour vos placements en additionnant les budgets de risque de tous vos portefeuilles. Cette valeur vous montre la perte éventuelle que vous pourriez subir si vous allouez vos fonds dans plusieurs portefeuilles, tel qu'indiqué dans vos besoins de placement. Veuillez noter que, même si la performance passée n'est pas un indicateur fiable des résultats futurs, nos hypothèses sont généralement prudentes. Nous supposons en effet que tous vos actifs subissent aux pertes au même moment, alors qu'en réalité les différentes classes d'actifs réagissent différemment en fonction de la situation du marché. Voici donc le bénéfice de la diversification.

Crédits Lombard pour réinvestissement

Veuillez noter si vous considérez l'option des crédits Lombard pour utiliser l'effet de levier sur vos placements, votre risque d'investissement et le budget de risque total correspondant seront plus élevés, car le montant investi est plus important. Ceci sera également pris en considération lors de notre évaluation.

Résultat de l'évaluation

Une fois votre capacité de perte et votre budget de risque total déterminés, nous procéderons à une comparaison. Si votre budget de risque est inférieur à votre capacité de perte, le risque financier que vous allez assumer sera en ligne avec votre situation financière, et les éventuelles pertes ne mettront pas en danger votre niveau de vie ou vos plans futurs.



Horizon de placement

Comme indiqué précédemment, même une perte substantielle lors d'une crise financière a pu être récupérée au bout d'une certaine période. Voici pourquoi il est important de prévoir un horizon de placement suffisamment long pour chacun de vos portefeuilles, en ligne avec votre stratégie de placement. Comparer cet horizon avec la période maximale de performance historique négative de la stratégie de placement modèle correspondante, vous garantit de disposer d'un temps suffisamment long pour récupérer vos pertes suite à un scénario de stress, sur la base des données historiques.



Préférences de durabilité

Les placements durables vous permettent d'allier rendements souhaités et respect de vos valeurs. Cela peut être p. ex. la promotion d'une cause qui vous tient à cœur, des questions environnementales et sociales ou les réponses apportées par les pays et les entreprises à ces défis. Les investisseurs accordent de plus en plus d'importance aux placements durables. Chez UBS, nous comprenons que chaque client accorde plus ou moins d'importance à la durabilité des propres placements. Il est possible que vous ne souhaitiez pas accorder trop d'importance aux placements durables dans votre portefeuille ou qu'au contraire ceux-ci doivent être au cœur de votre stratégie de placement. Notre but est de vous fournir des solutions et conseils pertinents en toute transparence afin de vous aider à atteindre vos objectifs en matière de durabilité. Notre offre actuelle vous permet d'intégrer des placements durables dans vos portefeuilles en fonction de votre préférence de durabilité.

1. L'environnement réglementaire de l'investissement durable

L'objectif du *Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers* (SFDR) est d'augmenter la transparence du marché des placements durables et d'éviter le «greenwashing» (c.-à-d. la fausse représentation du caractère durable d'un produit). Le règlement impose des exigences de divulgation concernant les placements durables (c.-à-d. ceux émis par des entreprises ou véhicules d'investissement tels que des fonds mutuels), contribuant à un objectif social ou environnemental pour autant qu'ils ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les entreprises appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Les instruments qu'UBS considère comme durables respectent entièrement les exigences de la SFDR en matière de placements durables.

Telles que définies par la SFDR, les *principales incidences négatives* (PAI) sont des indicateurs concernant les incidences négatives des entreprises en matière climatique ou environnementale et sur les questions sociales et de personnel, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption et les actes de corruption. Les instruments durables chez UBS excluent les entreprises ayant des incidences négatives significatives.

La *taxinomie de l'UE* est un système de classification établissant une liste d'activités économiques durables en matière environnementale. Elle concrétise les objectifs climatiques et environnementaux de l'UE en appliquant des critères spécifiques aux activités économiques à des fins d'investissement. L'objectif de la taxinomie est de fournir aux entreprises, investisseurs et décideurs politiques des définitions appropriées d'activités économiques pouvant être considérées comme durables en matière environnementale, c.-à-d. contribuant à au moins un objectif environnemental ou climatique de l'UE pour autant qu'elles ne causent de préjudice important à aucun de ces objectifs et qu'elles respectent les garanties sociales minimales. Pour l'instant, seule une partie de la réglementation est en vigueur et très peu d'entreprises ont établi des rapports indiquant leur proportion d'activités économiques durables en matière environnementale. Par conséquent, pour l'instant, UBS ne peut pas prendre en compte les données de la taxinomie en lien avec les instruments durables. Elle le pourra dès que suffisamment de données seront à sa disposition.





2. Instruments durables chez UBS

Nous utilisons deux méthodes pour identifier des instruments durables.

Pour les placements directs tels que les actions et obligations, nous combinons les résultats de la recherche externe de premier plan avec notre propre expertise afin d'identifier les entreprises gérant des problématiques sociales ou environnementales cruciales et sachant mieux saisir que leurs concurrentes les opportunités offertes dans ces domaines ou afin d'identifier les entreprises vendant des produits et des services qui permettent de lutter contre un problème environnemental ou social spécifique. Ensuite, nous examinons les émetteurs afin de nous assurer qu'ils appliquent de bonnes pratiques de gouvernance et qu'ils n'ont pas d'incidences négatives significatives sociales ou environnementales.

Pour les fonds de placement, nous utilisons un modèle de notation permettant d'indiquer dans quelle mesure les gestionnaires de fonds prennent en compte les questions sociales, environnementales et de gouvernance dans leur processus de décision et/ou ils s'investissent activement dans ces questions. Il s'agit d'une analyse étendue de la philosophie et des processus appliqués par le gestionnaire et, par conséquent, d'une réflexion sur ses intentions.

Quelles répercussions pour vous?

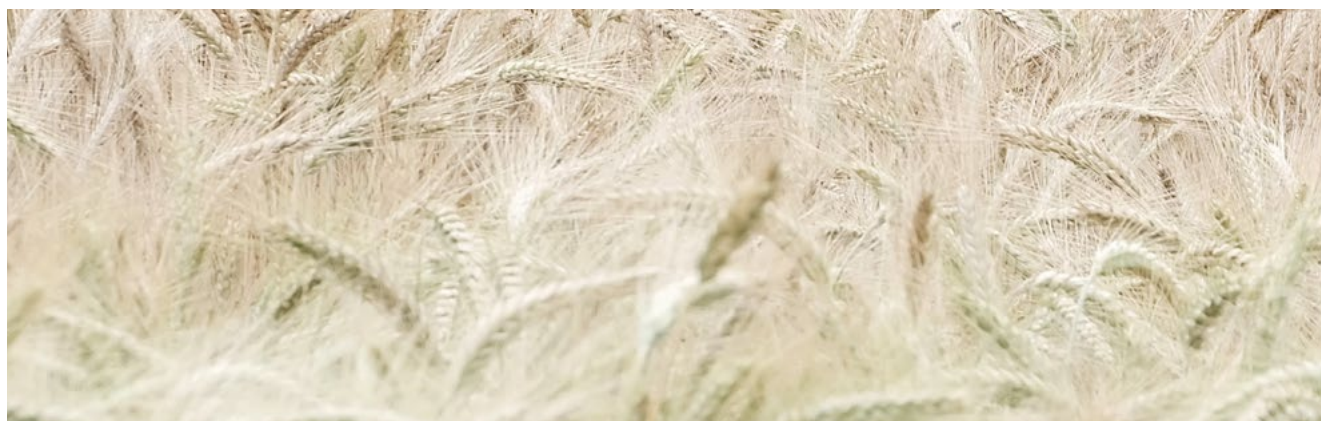
3. Prise en compte de vos préférences de durabilité

Lorsque vous définissez vos objectifs de placement, vous déterminez la part minimale de placements durables de votre portefeuille. Vous pouvez choisir parmi les trois grandes préférences de durabilité suivantes:

- «Neutre»: vous ne recherchez pas activement des placements durables;
- «Faible»: vous souhaitez une part de placements durables (10% minimum), sans pour autant y accorder trop d'importance; et
- «Forte»: vous souhaitez allouer une part significative de votre portefeuille (minimum 40%) à des placements durables.

Nous comparons le pourcentage de vos placements durables avec la préférence de durabilité sélectionnée et intégrons les résultats dans nos recommandations de placement. Nous nous assurons en même temps de vous fournir des conseils relatifs à vos objectifs financiers en tenant compte de vos préférences de durabilité et leur impact sur les instruments financiers sélectionnés. Toutefois, si vous vous intéressez explicitement pour un instrument non durable ou si aucun instrument avec une note de durabilité n'est disponible pour améliorer votre portefeuille, UBS peut recommander de tels instruments non durables après en avoir discuté avec vous.

Toutes les préférences susmentionnées comprennent un pourcentage minimal de placements durables sans que ce pourcentage soit plafonné. Si vous accordez une importance particulière à la durabilité et que vous souhaitez vous focaliser sur cette question, UBS peut vous fournir des offres discrétionnaires et personnalisées vous permettant de mettre en avant vos objectifs de durabilité. Votre conseiller se fera un plaisir de vous communiquer plus de détails sur des offres spécifiques.





Vos connaissances et votre expérience

Il est important que vous compreniez les instruments financiers que nous vous proposons afin de pouvoir prendre des décisions éclairées. Nous pouvons vous aider pour ce qui concerne les instruments avec lesquels vous avez moins de familiarité, en vous fournissant des informations supplémentaires. Lorsque nous vous recommandons des instruments financiers, vous recevrez seulement les explications additionnelles si nécessaire.

Votre expérience générale dans les marchés financiers

En premier lieu, nous évaluons avec vous votre expérience générale dans les marchés financiers. Plus vous êtes expérimenté, plus il vous sera facile de comprendre les instruments financiers avec lesquels vous n'avez guère ou pas d'expérience jusqu'ici.

Votre expérience des différents catégories de produits

L'étape suivante consiste à évaluer votre expérience des investissements dans des catégories de produits spécifiques. Cette expérience est importante car chaque catégorie de produits présente des caractéristiques et des risques spécifiques. Votre expérience nous est fondamentale pour évaluer votre compréhension initiale des différentes catégories de produits et nous aide à identifier vos éventuels besoins d'explications supplémentaires.

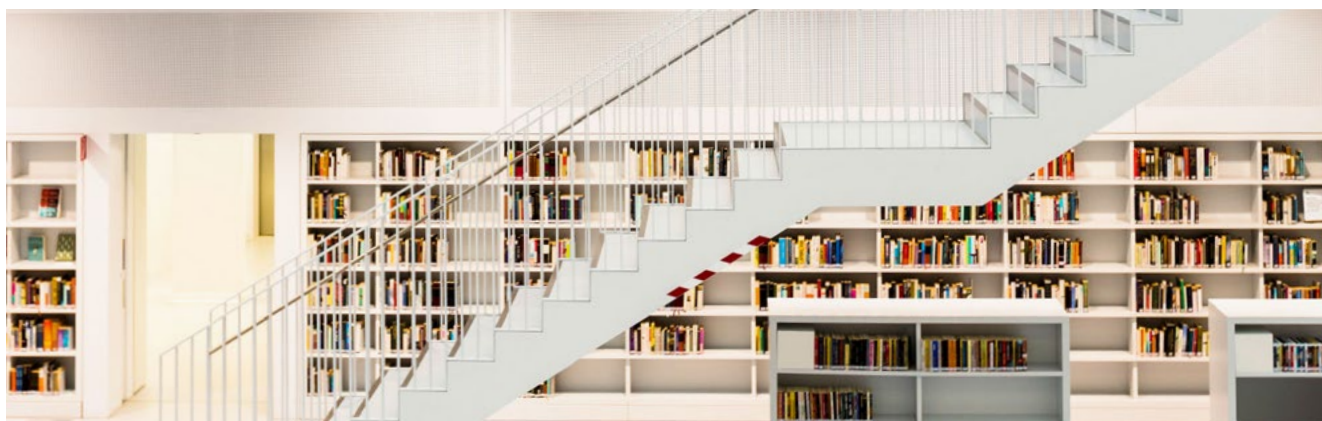
Vos connaissances en matière de catégorie de produits

Sur la base de votre expérience préalable, nous nous chargeons d'évaluer votre compréhension des caractéristiques et des risques de chaque catégorie de

produits. Nous vous partagerons notre évaluation afin d'assurer que vous soyez bien à l'aise avec d'obtenir avec vous un consensus sur notre conclusion.

Des règles spéciales concernant les connaissances et l'expérience s'appliquent dans certains scénarios, par ex. :

- Mandataires: nous évaluons les connaissances et l'expérience du mandataire.
- Comptes joints (plusieurs donneurs d'instructions): le niveau de connaissances et d'expérience pris en considération pour l'évaluation est le plus bas parmi ceux de tous les co-titulaires du compte.
- Clients professionnels MiFID II: si vous bénéficiez du statut d'investisseur professionnel pour certaines catégories de produits, nous supposons que vous disposez de connaissances suffisantes et que nous ne devons pas les évaluer et les documenter à nouveau. Toutefois, concernant les produits pour lesquels vous n'avez pas de statut d'investisseur professionnel, nous évaluerons vos connaissances et votre expérience dans le cadre de votre Investor Profile.



Quelles sont les conséquences pour vous ?

Adéquation des recommandations d'investissement

Quand nous vous recommandons un produit, nous évaluons si vous possédez déjà les connaissances et l'expérience requises pour prendre une décision d'investissement éclairée. Si vos connaissances et votre expérience s'avèrent insuffisantes en la matière, nous vous expliquerons les caractéristiques et les risques spécifiques aux produits et mettrons à votre disposition des informations et de la documentation supplémentaires. Cela devrait vous fournir une compréhension suffisante afin de prendre une décision éclairée quant au produit proposé. Toutefois, votre conseiller à la clientèle ne vous recommandera jamais des produits de placement qui ne vous sont pas familiers ou que vous ne comprenez pas.

Les renseignements concernant vos connaissances et votre expérience servent aussi aux transactions d'exécution simple, c'est-à-dire sans conseil personnalisé d'UBS. Pour de tels ordres, nous vous indiquons les produits pour lesquels vos connaissances et votre expérience sont insuffisantes pour vous permettre d'en reconnaître les caractéristiques et d'en estimer les risques potentiels.

Marché cible

En plus de nous assurer que vous comprenez les instruments financiers proposés, le régulateur européen a aussi introduit le concept de «marché cible». Ce terme désigne un groupe de clients compatible, défini par l'émetteur et le

distributeur des instruments financiers, afin de s'assurer que ces instruments soient en ligne avec les besoins, les caractéristiques et les objectifs de chaque client. Chaque instrument financier et chaque service que nous proposons est lié à un marché cible spécifique.

Lorsque nous vous fournissons des conseils ou des services discrétionnaires, nous nous assurons que le marché cible des produits proposés sont compatibles avec les informations pertinentes de votre Investor Profile (p. ex. la tolérance au risque, l'horizon de placement, les préférences de durabilité).

Pour les transactions ou services d'exécution simple, seul les critères «classification du client», «connaissances et expérience» et «canal de distribution» du marché cible sont vérifiés par rapport à votre Investor Profile.

Pour les services discrétionnaires, nous avons déterminé un marché cible pour chaque stratégie et nous le comparons à vos spécificités.

Veillez noter que pour le marché cible, ce sont toujours vos connaissances et votre expérience qui comptent, même si un mandataire agit pour votre compte. Nous sommes ainsi assurés que la personne qui assume finalement les risques associés à la détention d'un instrument financier, les comprend pleinement.



Prochaines étapes basées sur votre Investor Profile

L'établissement de votre Investor Profile avec vous est la base des services discrétionnaires et de conseil que nous vous proposons. Nous vous fournirons une recommandation personnalisée en matière de produits et de services pour vous aider à atteindre vos besoins de placement individuels et nous discuterons également sur d'éventuelles restrictions de placement vous concernant. D'ailleurs, nous prenons en compte votre choix de prendre vos propres décisions d'investissement ou de nous déléguer le traitement quotidien de vos placements.

Les principes suivants sont très importants pour soutenir vos investissements long-terme :

Alignez votre stratégie à votre Investor Profile

Une fois votre Investor Profile déterminé, alignez vos placements actuels à vos besoins de placement en ajustant la composition de votre portefeuille à la stratégie de placement mise en œuvre.

Soyez discipliné

En suivant, avec diligence, la stratégie de placement vous pourrez éviter les «pièges-investisseurs». Des exemples de tels pièges sont les décisions spontanées et impulsives prises dans des périodes troublées par une forte chute des cours, ou bien la concentration trop forte sur certaines classes d'actifs, régions ou devises. Il est aussi dangereux de se référer au passé pour tirer des conclusions sur l'avenir, sans tenir compte de la situation actuelle.

Diversifiez amplement

Un portefeuille de placement largement diversifié sur plusieurs classes d'actifs, secteurs, marchés, devises et titres présente un niveau de risque global plus bas et vous offre aussi plus de sources de revenu potentiel par rapport à un portefeuille qui ne comprend que peu de placements.

Vérifiez régulièrement

Les circonstances personnelles ou les besoins de placement peuvent changer au fil du temps : il est donc important de réviser l'Investor Profile et les stratégies de placement mises en œuvre et de les adapter le cas échéant.

Comme vous pouvez le constater, un Investor Profile complet et détaillé est la base d'un conseil de placement personnalisé et des services discrétionnaires. Il est donc indispensable que les informations contenues dans votre Investor Profile soient correctes, complètes et actuelles. Veuillez prévenir votre conseiller à la clientèle de tout changement important dans votre situation financière, vos besoins de placement ou votre tolérance au risque.



Glossaire

Allocation d'actifs

Structure des actifs investis par devises et classes d'actifs, comme les liquidités / le marché monétaire, les obligations, actions, Hedge Funds et Private Equity, les biens immobiliers, métaux précieux et matières premières.

Actifs disponibles

L'ensemble des actifs liquides du client, déduction faite des engagements et des dépenses prévues dans les 5 années à venir (par exemple rachat dans la caisse de pension, éducation, amortissements, rénovations, crédits à la consommation, crédits Lombard) ainsi que des réserves (de consommation et d'urgence).

Actifs liquides

Actifs qu'un client détient auprès d'une banque, p. ex. sous la forme de comptes courants/d'épargne, de dépôts à terme ou de titres, et qui peuvent être vendus sous deux mois sans causer de perte exceptionnelle.

Capacité de perte / de risque

La capacité personnelle de perte décrit la capacité d'un client à encourir des risques financiers pouvant affecter ses placements en cas d'évolution négative des marchés. Elle se calcule à partir de la proportion des actifs nets disponibles du total des actifs liquides. Il s'agit de la part maximale du total des actifs liquides du client que celui-ci peut perdre sans problèmes de liquidités ni incidence sur le maintien de son niveau de vie.

Connaissances et expérience

Connaissances dont dispose le client sur les caractéristiques et les risques des produits et des services, ainsi que son expérience de placement dans de tels produits. L'expérience du client est évaluée sur la base de son expérience globale en matière de marchés financiers ainsi que de son exposition passée aux placements dans des catégories de produits individuelles.

Conseil en placement personnalisé

Conseil dispensé par UBS concernant les transactions relatives à des produits spécifiques et prenant en compte la situation personnelle du client.

Horizon de placement

Durée minimum probable pendant laquelle un client compte investir dans un portefeuille.

Investor Profile

Sert de base à toutes les propositions et recommandations de placement et comprend les renseignements sur la situation financière du client, ses besoins de placement et sur ses connaissances et son expérience des produits dans le domaine des placements.

Marché cible

L'émetteur ainsi que le distributeur d'un instrument financier sont tenus d'identifier d'une part le groupe de clients auquel l'instrument financier s'adresse et d'autre part le groupe de clients qui n'est pas autorisé à acheter l'instrument. Ledit marché cible considère un nombre de critères relatifs aux besoins, aux caractéristiques et aux objectifs du client.

Monnaie de référence

Monnaie choisie par le client pour calculer la valeur de son portefeuille.

Période maximale de performance historique négative

La période maximale de performance historique négative de la stratégie de placement modèle est basée sur des données historiques et indique la durée minimale requise pour surmonter des pertes à court terme et des fluctuations de valeur du portefeuille.

Performance

Évolution de la valeur d'un portefeuille ou d'un produit sur une période définie.

Performance historique négative maximale

La performance historique négative maximale est la plus grande perte d'une stratégie de placement modèle ou la plus forte baisse relative de cette dernière sur une période définie. C'est la perte maximale, calculée à partir des données historiques basées sur les pires circonstances, qui peut advenir si les placements sont achetés ou vendus au pire moment.

Portefeuille

Ensemble d'actifs financiers tels que des actions et obligations, détenus par un investisseur sur un ou plusieurs dépôts en règle générale. La gestion d'un portefeuille vise le plus souvent à obtenir un rapport risque/rendement favorable. Néanmoins, d'autres facteurs comme la tolérance au risque, l'horizon de placement et d'autres objectifs sont également pris en compte.

Préférences de durabilité

Elles définissent la part minimale de placements durables que doit contenir votre portefeuille.

Produits / Instruments de placement

Ensemble des titres, titres liés à une dette ou autre type d'instrument financier et leurs dérivés respectifs. Ce terme englobe notamment les actions ordinaires et privilégiées, les titres de créance, certificats d'options, instruments du marché monétaire (p. ex. devises ou instruments de taux d'intérêt) ou autres valeurs mobilières et parts d'organismes de placement collectif (p. ex. fonds de placement). Il couvre également les contrats sur différences, swaps, options, futures et forwards, ainsi que tout type de contrat portant sur un produit ou une matière première. Pour lever toute ambiguïté, il inclut par ailleurs toute autre structure de transfert du risque de crédit et tout contrat basé sur la valeur d'un ou de plusieurs instruments financiers (p. Ex. «spread betting» ou «contract betting») ou encore tout instrument pouvant être exercé ou échangé contre un instrument financier ou tout instrument équivalent réglé en espèces.

Rendement

Variable mesurant le gain ou la perte d'un portefeuille ou d'un produit sur une période définie. Le rendement comprend le revenu et les plusvalues liés à l'investissement. Le rendement est habituellement exprimé en pourcentage.

Rendement attendu

Prévision de rendement moyen pour une stratégie de placement modèle, un portefeuille ou un produit. Le rendement attendu est calculé au moyen d'une méthode statistique, sur la base des données de performance historiques et des anticipations du marché fournies par UBS CIO.

Risque de marché

Exposition à des variables de marché observables, telles que taux d'intérêt, taux de change, cours des actions ou cours des matières premières (y compris des métaux précieux), qui entraînent des fluctuations du cours d'un portefeuille ou produit.

Stratégies de placement

Les stratégies de placement modèles contiennent des valeurs et fourchettes ciblées pour différents paramètres de portefeuille comme l'allocation d'actifs et de devises, volatilité et rendement attendus. La stratégie de placement devrait être adaptée à la tolérance au risque du client et servir de base au conseil en placement prodigué par UBS.

Test de résistance

Simulation des répercussions qu'un scénario précis aurait eu sur un portefeuille. Les tests de résistance servent à quantifier et mesurer les répercussions de ce scénario sur un portefeuille.

Tolérance au risque

Le degré de risque qu'un client est disposé à tolérer afin d'atteindre un rendement attendu. Les niveaux de tolérance au risque sont basés sur les stratégies de placement modèles dont l'échelle va de A (très faible tolérance au risque) à F (forte tolérance au risque). Des données historiques sont utilisées pour simuler le degré de risque et de rendement. C'est pourquoi la simulation n'a qu'une valeur indicative.

Volatilité

Variable mesurant les fluctuations de prix d'un portefeuille ou d'un produit sur une période définie. La volatilité est généralement mesurée comme un écart-type par rapport à la performance moyenne d'un placement. Elle est exprimée en pourcentage.

Volatilité attendue

La volatilité est une variable mesurant la fluctuation de valeur d'une stratégie de placement modèle, d'un portefeuille ou d'un produit sur une période donnée. Elle est mesurée comme un écart-type par rapport aux rendements annuels moyens ou attendus. La volatilité est calculée au moyen d'une méthode statistique, sur la base des données de performance historiques et des anticipations du marché fournies par UBS CIO.

UBS publie ce document uniquement à des fins d'information et de marketing. Ce document ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un prospectus de vente, une offre ou une incitation à émettre une offre. Veuillez noter qu'UBS se réserve le droit de modifier la gamme de services, les produits et les prix à tout moment et sans préavis, et que toutes les informations et opinions citées peuvent faire l'objet de modifications. Certains produits et services peuvent faire l'objet de restrictions juridiques et ne peuvent par conséquent pas être offerts librement dans tous les pays. Les données sur les classes d'actifs, l'allocation d'actifs et les instruments de placement sont fournies à titre purement indicatif et ne lient aucunement UBS.

Nous vous rappelons que tout investissement comporte des risques. Nous attirons votre attention sur ces risques (qui peuvent être considérables). En cas d'illiquidité du marché des valeurs mobilières, il se peut que certains produits de placement ne puissent être réalisés immédiatement. De ce fait, il peut être difficile de quantifier la valeur de vos placements et des risques auxquels ils sont exposés. Les placements peuvent être sujets de dépréciations soudaines et massives. Le jour de la réalisation, vous pourriez également recevoir une somme inférieure à celle que vous avez investie. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller à la clientèle UBS sur ce type d'investissement et d'examiner avec soin s'il est en adéquation avec vos attentes.

Le traitement fiscal dépend des conditions en vigueur et peut faire l'objet de modifications ultérieures. UBS ne fournit pas de conseils d'ordre juridique ou fiscal, que ce soit de manière générale ou par rapport aux besoins du client, et n'assume aucune responsabilité concernant le traitement fiscal des actifs ou de leurs revenus. Avant d'investir, il est recommandé aux clients de consulter un conseiller fiscal ou juridique indépendant pour savoir si les produits, placements ou instruments leur conviennent avant d'investir.

UBS Europe SE, Luxembourg Branch
P.O. Box 2
2010 Luxembourg
Luxembourg

